

<http://ecoleetsociete.se-uns.org/Du-vent-dans-le-redoublement>



École & société

Du vent dans le redoublement

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mercredi 29 novembre 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le redoublement ne sert à rien, tout le monde le sait et depuis longtemps.

Cependant, le ministre de l'Éducation vient de proposer, dans un grand battage médiatique, un projet de décret à ce sujet. Décret qui va permettre aux familles et aux enseignants les plus traditionnalistes de penser que le redoublement peut désormais être considéré comme un outil pertinent de remédiation aux difficultés des élèves.

Le décret actuel réservait le redoublement à des cas de rupture des apprentissages scolaires (pour des raisons médicales ou parce que l'élève est empêché d'apprendre pour diverses raisons).

Le décret proposé aujourd'hui en commission spécialisée pose le redoublement comme un outil utile en cas de difficultés importantes d'apprentissage, si les dispositifs d'accompagnement pédagogique ont échoué.

Dans le premier degré, le redoublement pourra être proposé une fois par cycle au maximum.

Dans le second degré, il pourra être imposé à tout moment. Cela ne pourra que durcir les relations avec les familles et relancer les procédures d'appel.

Le redoublement comme outil de remédiation va à l'encontre de la logique des cycles, organisés pour laisser à chaque élève le temps de faire ses apprentissages à son rythme.

Dès lors, et alors que toutes les politiques récentes ont été dans le sens d'une diminution drastique des redoublements, on pourrait à nouveau retrouver des élèves en fin de collège avec trois ans de retard !

On est donc face à un double discours.

D'une part, la volonté affichée de s'appuyer sur la recherche pour guider les politiques éducatives, d'autre part la volonté de suivre le « bon sens » de l'opinion publique.

D'une part marteler la nécessité de faire confiance aux équipes et de l'autre leur proposer un outil qui ne sert à rien, les laissant se débrouiller à moyens constants sur le terrain.

Car il ne faut pas se leurrer, les dispositifs actuels ne sont pas suffisants. Jean-Michel Blanquer s'achète donc à bon compte l'image d'un ministre soucieux d'exigence et qui se bat pour rétablir l'autorité des maîtres et des savoirs.

Concrètement, ce décret risque de relancer des pratiques inefficaces voire nocives sans proposer les moyens matériels et humains dont l'école de la République a besoin pour offrir à tous les élèves une réelle égalité.